

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
18/06/2019

Date Affichage
18/06/2019

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres Présents :	7
Nombre de membres Absents :	4
Nombre de procurations :	0
Nombre de votants :	7

Séance du 25 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 25 juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : LOOS P., BRILLIARD M., GOMES D., PERARNAUD C., DOUMERGUE F., CHEVRIER C., POROLI F.

Absents excusés : VERGES B., CICCARIELLO C.

Absents : LOPEZ MT., MIRAN P.

Objet de la Délibération :

VALIDATION DU CHOIX DE LA COMMISSION MAPA POUR LE MARCHÉ DE FOURNITURE DE COMPTEURS D'EAU, TÊTES ÉMETTRICES ET ABRIS

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée du procès-verbal de la commission MAPA, réunie en séance du 18 juin 2019, qui après examen des offres a retenu la proposition suivante :

Entreprise FRANSBONHOMME pour les montants de :

- compteurs : 33,00 € HT
- têtes émettrices : 43,00 € HT
- abris : 243,33 € HT

Il s'agit d'un marché à bons de commande conclu pour une durée d'un an avec possibilité d'expresse reconduction 3 fois soit pour une durée globale de 4 ans.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE le choix de la commission MAPA, dont le procès-verbal est joint à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces relatives au marché de travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 27 juin 2019



Le Maire
P. LOOS

Envoyé en préfecture le 27/06/2019

Reçu en préfecture le 27/06/2019

Affiché le 28/06/2019



ID : 066-216600825-20190625-2019_D043-DE



COMMUNE DE FORMIGUERES

Envoyé en préfecture le 27/06/2019

Reçu en préfecture le 27/06/2019

Affiché le 28/06/2019

ID : 066-216600825-20190625-2019_D043-DE

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION MAPA

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Commune de Formigueres

B - Objet de la consultation.

Fourniture de compteurs d'eau, têtes émettrices et abris.

■ Date de la réunion d'ouverture des plis : mardi 11 juin 2019

C - Nombre d'entreprises ayant répondu :

Entreprises ayant répondu dans les délais : une

Entreprises ayant répondu hors délais : zéro

D - Composition de la commission MAPA.

Lors de sa réunion en date du mardi 18 juin 2019 à 09h00, la commission MAPA était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité
Philippe LOOS	Maire

D2 - Membres/invités à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité

E - Entreprises ayant répondu et offre :

Fransbonhomme :

- Offre avant négociation :
 - o Compteurs : 34,45 € HT
 - o Têtes émettrices : 44,45 € HT
 - o Abris : 248,12 € HT
- Offre après négociation :
 - o Compteurs : 33,00 € HT
 - o Têtes émettrices : 43,00 € HT
 - o Abris : 243,00 € HT

DECISION :

Envoyé en préfecture le 27/06/2019

Reçu en préfecture le 27/06/2019

Affiché le 28/06/2019

Bessey
Levraut

ID : 066-216600825-20190625-2019_D043-DE

La commission composée, comme indiqué précédemment, et réunie les jour, mois et an et heure susdits,

- Décide de valider le rapport d'analyse des offres du 17/06/2019,
- Décide de retenir l'entreprise Fransbonhomme pour la fourniture des compteurs d'eau, têtes émettrices et abris

Fait à Formiguères le 18 juin 2019

Le Maire

